

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _ / _ / _ _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

📞 Domicile : 📞 Travail : 📞 Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE****Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

 Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse. Non, je refuse.**Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ / _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ? Oui Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : _ / _ / _ _ _ _ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : _ _ _ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ / _ / _ _ _ _

Signature :

Académie de Toulouse

Année scolaire **2026-2027**



**COLLEGE
CLIMATIQUE
RENE BILLERES**

6, avenue Marcel Lemettre
65400 Argelès-Gazost

Dossier Inscription : Rentrée 2026/2027

En classe de 6° 5° 4° 3°

Nom :

Prénom :

Ce dossier complet devra être retourné au secrétariat de scolarité, avec les pièces complémentaires notées ci-dessous :

A rendre à l'inscription :

- L'exeat et la décision d'orientation pour les nouveaux inscrits **venant de collège**.
- La photocopie du **Livret de famille complet**.
(Pour les familles recomposées tous les livrets de familles).
- Un relevé d'Identité Bancaire (RIB - Obligatoire pour les nouveaux élèves).
- Le mandat de prélèvement (facultatif).
- La fiche d'urgence remplie intégralement.
- Photocopie des vaccinations.
- Adhésion au Foyer Socio-Educatif (FSE)

Le cas échéant :

- Demande d'aménagement d'emploi du temps pour raison sportive (cf. fiches).
- Copie de jugement de divorce ou séparation précisant la garde des enfants.
- Copie de jugement de modification d'autorité parentale.

Pour information, vous seront demandés à la rentrée :

- Cotisation à l'Association Sportive (AS) auprès du professeur d'EPS

Signature Responsables Légaux

Cadre réservé à la Direction

--

Fiche d'inscription en COLLEGE 2026-2027



lycée climatique
René Billères

Hautes-Pyrénées
académie
Toulouse

Régime demandé :

- Externe ½ Pensionnaire 5 Jours ½ Pensionnaire 4 Jours (sans le mercredi)
- Interne « semaine 5 jours » (sans weekend) – à partir de la 4ème
- Interne 7 jours (avec week-end) – à partir de la 4ème

Responsable financier de l'élève (= demandeur de bourse) : Nom :

Prénom :

Prélèvement Automatique : oui non

Veillez cocher ci-dessous les cases qui correspondent à votre choix :

Demande d'intégration dans une section sportive (sur sélection, nombre de places limitées) :

- RUGBY Ski de fond

Demande d'intégration dans le dispositif sport études (sur sélection préalable) :

- Ski de fond Ski alpin

Demande d'aménagement d'emploi du temps pour raison sportive (fiche jointe à compléter) :

- Football Sauvetage

Remarque : les sections sportives comme les demandes d'aménagement d'emploi du temps sont potentiellement incompatibles avec certaines options : latin, chorale, occitan, LLCE.

Merci de prioriser vos demandes (en les numérotant)

Votre enfant entre en 6^{ème}

OCCITAN :

CHANT CHORAL (Cette option peut être débutée à chaque niveau de scolarité) :

Votre enfant entre en 5^{ème}

Les options Latin et Occitan ne peuvent être cumulées

LATIN : **OU** OCCITAN :

CHANT CHORAL (Cette option peut être débutée à chaque niveau de scolarité) :

Votre enfant entre en 4^{ème} ou 3^{ème}

Les options Latin et Occitan ne peuvent être cumulées ainsi que LLCE Anglais et Espagnol (Langue culture étrangères)

A Noter : L'inscription à l'option LLCE (Anglais ou Espagnol), Occitan ou Latin vaut pour 2 ans (4°/3°) !

LATIN : **OU** OCCITAN :

CHANT CHORAL (Cette option peut être débutée à chaque niveau de scolarité) :

.....
LANGUE ET CULTURE EUROPÉENNE : Espagnol : **OU** Anglais :

Nombre de places limitées.

Besoins éducatifs particuliers :

Avez-vous déjà déposé un dossier auprès de la MDPH (PPS) : non en cours oui

Votre enfant bénéficie-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : non en cours oui

Votre enfant bénéficie d'un PAP signé par un médecin : non en cours oui

Pour les nouveaux élèves de la cité scolaire, **merci d'en fournir une copie le cas échéant.**

Signature Représentant légal



DEMANDE D'INSCRIPTION en Emploi du temps spécifique

Incompatible avec latin

Football (EDT avec un jour : fin des cours à 15h00)

partenaire : FCPVG

Sauvetage Sportif (EDT avec un jour : fin des cours 15h00)

partenaire : SSVG

Ces activités se déroulent en dehors du temps scolaire et **sont entièrement sous la responsabilité des parents et des associations ou clubs.**

Le Collège climatique René Billères d'Argelès Gazost propose quelques aménagements d'emplois du temps pour que **des élèves licenciés en clubs ou associations partenaires** puissent mieux articuler leurs entraînements sportifs avec leur emploi du temps scolaire.

Des horaires sont ainsi aménagés en concertation avec les clubs pour les sports suivants : Football, ski alpin et sauvetage sportif.

Attention : ne pas confondre ces aménagements d'horaire avec les **Sections Sportives** qui existent au collège pour le **Ski de fond (Les Montagnards Argelésiens ; Le Ski Club Azun) et le Rugby (USA XV)**, et qui se déroulent **sous la responsabilité de l'établissement.**

Calendrier :

- 1- **Début juin**, d'un côté les familles déposent une **demande motivée sur papier libre** d'aménagement d'emploi du temps remise au collège tandis que les clubs fournissent la liste des élèves sportifs retenus dans leur structure.
- 2- Après étude du dossier scolaire et si leur investissement a été estimé suffisant, le collège accorde aux élèves ainsi désignés l'inscription dans une classe permettant la pratique complémentaire de son activité sportive.
- 3- En septembre, une fiche d'engagement scolaire est alors à remplir et à remettre à la Direction.

Cette fiche précisera notamment :

En cours d'année les manquements de ces élèves à la discipline ou au travail scolaire peuvent entraîner l'arrêt de l'aménagement horaire. Dans ce cas la famille et le club ou association sont informés et l'élève peut être consigné aux heures des entraînements afin de faire du travail scolaire. Le bénéfice de l'aménagement d'horaire entraîne des contraintes. **Ces élèves sportifs doivent se montrer rigoureux dans la gestion de leur temps et bien investis dans le travail scolaire.**

Les différentes activités sportives et la participation à des compétitions organisées par les clubs et associations dans ce cadre sont placées sous la responsabilité des familles.

De plus ces élèves sont invités à s'inscrire et participer à l'Association Sportive du collège afin de représenter celui-ci dans différentes compétitions UNSS. Comme pour tous les élèves du collège, les cours d'EPS assurés par nos professeurs et les activités de l'Association Sportive (entraînements et compétitions) sont sous la responsabilité du collège et de l'Association Sportive.

Tauvez SVP.



**Demande d'aménagements d'emploi du
Temps pour l'année scolaire
2026-2027**



Je soussigné(e),

Responsable légal de l'élève

Souhaite qu'il bénéficie d'un aménagement de son emploi du temps dans le cadre de la pratique d'une activité physique et sportive.

Football OU Sauvetage

Cachet et signature du club :

Nom et prénom du responsable de l'activité :

Je note cependant que la priorité concerne les enseignements pédagogiques obligatoires et que ces aménagements seront mis en place dans la mesure du possible.

Date et signature Responsable légal :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez COLLEGE CLIMATIQUE R.BILLERES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COLLEGE CLIMATIQUE R.BILLERES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 34 ESD 812D7F

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom :	Nom : COLLEGE CLIMATIQUE R.BILLERES
Adresse :	Adresse : 6 Avenue Marcel LEMETTRE BP 103
Code postal :	Code postal : 65400
Ville :	Ville : ARGELES-GAZOST
Pays :	Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Type de paiement :	<input type="checkbox"/> Paiement récurrent/répétitif	<input type="checkbox"/> Paiement ponctuel
Signé à :	Signature	<input type="text"/>
Le (JJ/MM/AAAA) :		

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par COLLEGE CLIMATIQUE R.BILLERES. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec COLLEGE CLIMATIQUE R.BILLERES.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

RNE établissement : **0650836F**
Année scolaire **2026-2027**

CLGCL RENE BILLERES
6 AVENUE MARCEL LEMETTRE
65402 ARGELES-GAZOST

Fiche d'urgence DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____
Né(e) le : _____ à _____
Nationalité : _____




Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
Régime : _____ Date entrée : _____




Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____




Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
 dom. : _____  travail : _____  portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
 dom. : _____  travail : _____  portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
Prénom : _____
 dom. : _____  travail : _____  portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____

N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____ (poursuivre au verso si besoin)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hautes-Pyrénées

INFORMATIONS SANTÉ

NOM DE VOTRE ENFANT :

CLASSE :

Madame, Monsieur,

Pour la rentrée 2026/2027, je vous remercie de prendre connaissance des informations suivantes afin d'assurer une bonne prise en charge de votre enfant SUR LE TEMPS SCOLAIRE :

« L'infirmier-ière accueille tout élève ou étudiant qui le sollicite pour quelque motif que ce soit, y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité. » Circulaire n° 2015-119 du 10-11-2015 : missions des infirmiers-ières de l'Education Nationale.

1. **Pour les élèves bénéficiant d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé),** merci de fournir :
 - 2 trousse (collège et gymnase /internat) composées : du PAI dûment complété accompagné d'une ordonnance datant de moins de 1 an et de la conduite à tenir en cas de crise, et du traitement.

2. **En cas de prise de traitement ponctuel,** merci de faire parvenir à l'infirmière :
 - L'ordonnance
 - Le traitement

NB : Pour rappel, les élèves ne sont pas autorisés à détenir des médicaments sur eux sauf si la prescription médicale le précise par exemple par les élèves asthmatiques ne bénéficiant pas d'un PAI.

3. **Pour les élèves présentant un trouble des apprentissages diagnostiqué,** il est souhaitable que les parents prennent contact avec le professeur principal. Un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) peut être mis en place. Les bilans orthophoniques pourront être remis à l'infirmière.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Merci de ne pas noter d'information sur cette feuille.

L'infirmière de l'Education nationale

Date et signature des parents

Chien de médiation

Dans l'établissement, nous accueillons un chien de médiation, *Mango*.

Il aide les équipes pédagogique et éducative dans la prise en charge de certaines difficultés : médiateur dans des difficultés relationnelles ou conflits ; réconfort, soutien et apaisement pour un trouble anxieux scolaire ou le sentiment d'être isolé. Il sera toujours accompagné de son maître, Ludivine Calbo, AED "Assistante d'éducation" dans l'établissement. Les jours et horaires de présence de Mango seront communiqués à la rentrée.

Si votre enfant présente une allergie aux poils de chien, une aversion ou une peur des chiens, merci de le mentionner (entourer la réponse) :

Allergie aux poils de chien	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Phobie des chiens	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON



Adhésion au F.S.E.: bulletin de réponse

Chaque élève (1) doit le rapporter complété à l'inscription

PRÉNOM et NOM de l'élève :

CLASSE :

- Je souhaite cotiser et verse **8** euros.
 - par chèque à l'**ordre du F.S.E.** d'Argelès-Gazost. Noter le **prénom**, le **nom** et la **classe** de l'élève au **verso** du chèque.
 - en espèces (avec reçu lors du paiement)
- Je ne souhaite pas cotiser.

Signature des parents :

(1) Parmi les documents que doit vous remettre votre enfant le jour de sa rentrée se trouve une feuille intitulée « Rentrée 2026 – Pourquoi adhérer au F.S.E.? »... A` lire !



Rentrée 2026 - Pourquoi adhérer au Foyer socio-éducatif ?

Qu'est-ce que le F.S.E. ?

Cette association loi 1901 est gérée par des bénévoles et tous les élèves du collège et du lycée en sont membres de droit.

L'adhésion annuelle (8 euros cette année) est à remettre au professeur principal à la rentrée.

Quels sont les objectifs du F.S.E. ?

Il vise à développer et favoriser pour tous les élèves :

- des animations culturelles et de loisirs, en dehors du temps scolaire, toujours dans l'encadrement du collège et du lycée.
- l'esprit de créativité, de coopération de tous. Tout élève ou adulte porteur d'un projet d'animation est le bienvenu, a été et sera aidé par le F.S.E.
- des relations autres avec tous les adultes de l'établissement.

Pourquoi est-il important que tous les élèves internes cotisent ?

Certaines des actions du F.S.E. sont menées en faveur des internes en particulier :

- Financement du matériel, des jeux et des animations pendant les temps de liberté, notamment les week-ends et jours fériés.
- Financement de soirées et de sorties organisées et encadrées par les surveillants et CPE.

Quelques exemples d'actions concrètes du F.S.E. en faveur des élèves :

- Pour occuper le midi-deux heures et autres temps libres dans le parc :
 - Achat et mise en place de tables de ping-pong
 - Achat d'autres matériels de sport
- Aide aux actions menées en vue de faire, pour les familles, baisser le prix des voyages pédagogiques proposés par des professeurs : loto, vente de petits objets fabriqués, de chocolats pour Noël, de pâtisseries aux récréations...
- **À noter** : pour chaque euro que les élèves ou les animateurs font entrer au F.S.E. grâce à ces actions, le F.S.E. reversera une somme supplémentaire significative, et partagée avec équité entre tous les projets, pour aider à leur financement.
- Aide aux achats de matériel nécessaire au fonctionnement des différents clubs animés de façon bénévole et qui participent à la vie de l'établissement : Sauvetage Planète, FasCinés...
- Aide aux différents ateliers : Jeux maths, Cirque, Arts plastiques, Percussions, Chorale...
- Comme tous les ans, organisation de la vente de photos de classe et prise en charge du regroupement des commandes, du paiement et de la distribution des photos à ceux qui les ont commandées (un gros morceau pour l'équipe bénévole!)

Rappel : une partie du prix des photos constitue une des recettes du F.S.E.

Plus de personnes participeront, d'une façon ou d'une autre, au F.S.E. (membre, assemblée générale, conseil d'administration ou bureau),

... Plus le F.S.E. recevra d'adhésions,

... Et plus l'offre culturelle et de loisirs, déjà très importante dans notre établissement, pourra être maintenue, voire élargie dans l'intérêt de nos enfants et de nos jeunes.

Pour toutes ces bonnes raisons, nous remercions toutes les familles qui ont adhéré au F.S.E. l'année écoulée et nous les remercions par avance de leur adhésion pour la rentrée 2026 !

Juillet 2026, le bureau du F.S.E.

RÉGIMES DE SORTIE COLLÈGE

2026-2027

Régime sans sorties autorisées – pastille rouge

Ce régime est conseillé pour les élèves qui empruntent les transports scolaires

EXTERNE : l'élève est présent au collège de 8h à 12 h et de 13h à 17 h

DP 4 jours : L'élève est présent au collège de 8h à 17h, et de 8h à 12h le mercredi.

DP 5 jours : L'élève est présent au collège de 8h à 17h, et de 8h à 13h le mercredi.

Sur l'ensemble du temps scolaire, l'élève est sous la responsabilité du collège et doit se présenter en étude pour l'appel, quand il n'a pas cours.

Régime avec sorties autorisées, semi- libre - pastille verte

L'élève est présent au collège en fonction de son emploi du temps, (qu'il doit pouvoir présenter si besoin.). Il est alors sous la responsabilité de ses responsables légaux.

Si une absence est prévue, il pourra donc sortir. Si une absence à lieu le jour même, les parents pourront venir chercher leur enfant. (Aucun élève ne sera libéré sur appel téléphonique).

Pour une demande de sortie exceptionnelle, un responsable légal (ou une personne mandatée par écrit), peut venir chercher l'élève le jour même et signer une prise en charge. Dans ce cas, il est souhaitable que cette sortie soit demandée la veille, par mail ,au service de la vie scolaire à l'adresse suivante : viesco.ardeles@ac-toulouse.fr

Le document de choix du régime sera distribué en même temps que l'emploi du temps définitif de l'élève (environ 15 jours après la rentrée) et nous distribuerons ensuite le carte de sortie. Pour toute demande de changement, elle devra être faite par écrit auprès de la CPE à l'adresse : mathilde.molignier@ac-toulouse.fr

Pour la première période de l'année tous les élèves seront automatiquement en régime non autorisé, si vous souhaitez lui permettre d'avoir le régime autorisé merci de rédiger un document que votre enfant gardera en sa possession.

COLLÈGE

Demi-pensionnaire

Tarifs 2026-2027

Les tarifs sont fixés par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées pour l'année 2026 et votés au conseil d'administration du 04/12/2025.

1. Demi-pensionnaires 5 jours :

Janvier/mars 2026	Avril/juillet 2026	Septembre/décembre 2026	Total année 2026
168,13 €	184,30 €	229,57 €	582,00 €

2. Demi-pensionnaires 4 jours :

Le repas non pris est obligatoirement celui du mercredi.

Janvier/Mars 2026	Avril/Juillet 2026	Septembre/Décembre 2026	Total année 2026
154,88 €	169,63 €	206,50 €	531,00 €

* En fonction des nouveaux tarifs 2027 votés par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, les montants du 2^{ème} (janvier-mars 2027) et 3^{ème} trimestre (avril-juillet 2027) sont susceptibles d'évoluer.

Moyens de paiement

- Vous recevez **chaque trimestre par mail un ASAP** (Avis des Sommes À Payer) qui vous indique le montant à régler (page 1) et les modalités de règlement (page 2).
- **Le prélèvement automatique est vivement recommandé :**
Il permet de lisser les versements et d'éviter tout oubli de paiement. Le progiciel financier Op@le détermine automatiquement le calendrier et le montant des échéances. Celles-ci ont lieu tous les 5 du mois et sont détaillées sur la page 2 de l'ASAP (Avis des Sommes À Payer) transmis automatiquement par mail chaque trimestre.
 - Si vous avez souscrit au prélèvement automatique en 2025-2026, il est reconduit automatiquement. Aucune démarche n'est à effectuer SAUF en cas de changement de comptes bancaires (fournir le nouveau RIB).
 - Les nouveaux élèves peuvent faire la demande, il suffit de renseigner le mandat de prélèvement collège (feuille jointe) et de fournir un RIB avant le 10 septembre 2026.
- **Autres moyens de paiement : télépaiement, chèque ou espèces.**

Le service d'intendance se tient à votre disposition pour tout complément d'information par téléphone (05 62 97 47 47) ou par mail (intendance.argeles65@ac-toulouse.fr).



SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai **pas besoin de déposer une demande** de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand **j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.

- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Comment procéder à l'inscription ?

1

Rendez-vous sur la page "Transport scolaire"

Je me connecte sur la page www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire

2

Simulez votre situation pour vérifier vos droits

Consultez les conditions d'éligibilité au transport scolaire régional et à la gratuité pour l'année 2026-2027 et simulez votre situation en ligne avant de procéder à l'inscription.

3

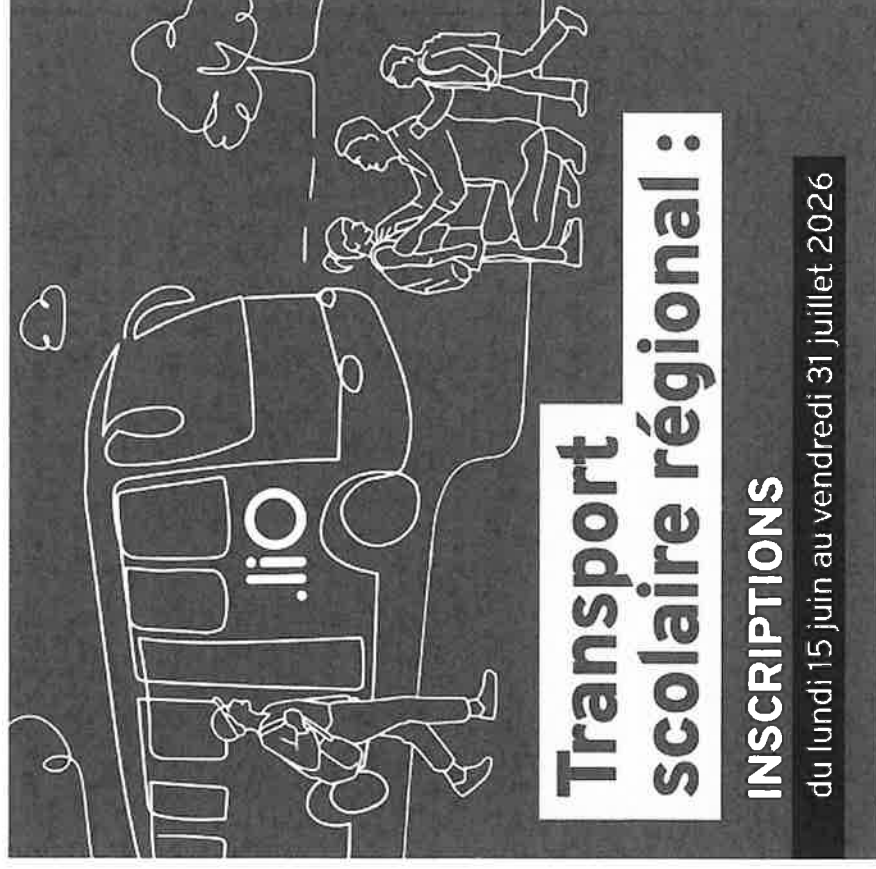
Inscriptions avant le 31 juillet

L'inscription est obligatoire avant le 31 juillet. A partir du 1er août, une participation de 25€ vous sera demandée.

4

Envoi la carte de transport

Une fois la demande d'inscription envoyée, celle-ci est traitée par le service régional des mobilités. Votre carte de transport sera envoyée directement à votre domicile.



**FOURNITURES SCOLAIRES
à destination des collégiens**

POUR TOUS LES ELEVES :		ANGLAIS	ESPAGNOL	FRANCAIS / LATIN / CDI
<p>Une trousse complète à renouveler régulièrement (stylos, correcteur, surfeigneurs, règle, colle, crayon papier HB, gomme, ciseaux) Des crayons de couleur Des feuilles de copie simples et doubles perforées Une clé USB Des écouteurs filaires avec prise Jack pour se brancher sur les ordinateurs Un cahier de brouillon Un cadenas pour les élèves de 6^e (casier)</p>	<p>Pour tous les niveaux : Un cahier 24x32 (Très grand format) grands carreaux sans spirales (à renouveler si nécessaire pour le niveau 5ème, 4ème et 3ème) Pour LCE Anglais 4^e/3^e : Un cahier grand format.</p>	<p>Pour tous les niveaux : Un cahier 24x32 (Très grand format) grands carreaux 96 page à couverture/protège cahier rouge Pour LCE Espagnol 4^e/3^e : 1 porte vue de 80 pochettes Pour LCE Espagnol 3^e : Un cahier grand format 21 x 29,7 fin.</p>	<p>Pour tous les niveaux : Un classeur 21x29,7 (Grand Format, A4), d'épaisseur moyenne et souple avec : -Un lot d'intercalaires Prévoir l'achat d'un cahier de grammaire (en fonction de l'enseignement) et de 2/3 livres dans l'année LATIN 5^e/4^e/3^e : Un cahier 21x29,7 (Grand format, A4), grands carreaux CDI : Un porte vue pour les 6^e (peu importe le nombre de page)</p>	
	Education Musicale	EPS	TECHNOLOGIE	HISTOIRE/GEOGRAPHIE
<p>Pour tous les niveaux : 1 porte vue de 80 pochettes</p>	<p>Pour tous les niveaux : Crayon à papier Chaussures de sport, tee-shirt de rechange, short ou survêtement Bouteille d'eau / gourde Pour la natation : maillot de bain (short interdit), lunettes, bonnet obligatoire</p>	<p>Pour tous les niveaux : Un classeur 21x29,7 (Grand Format, A4), d'épaisseur moyenne et souple avec : -Un lot d'intercalaires</p>	<p>Pour tous les niveaux : Un cahier 24x32 (Très grand format) grands carreaux 96 page à renouveler si nécessaire en cours d'année. + protège-cahier si la couverture du cahier n'est pas plastifiée Un porte-vues pour conserver documents et évaluations</p>	
	PHYSIQUE	MATHÉMATIQUES	SVT	ARTS PLASTIQUES
<p>6ème / 5ème Attendre les consignes de l'enseignant(e) à la rentrée</p> <p>4ème et 3ème : 1 cahier 24 X 32, grands ou petits carreaux, 96 p.</p>	<p>Pour tous les niveaux : Deux cahiers 24x32 (Très grand format) grands carreaux avec couverture plastifiée / protège cahier. Un bleu, un vert. Une règle graduée Une équerre Un compas (à crayon de préférence : les mines se perdent, se cassent...) Pas de rapporteur! Une commande groupée sera faite à la rentrée. Une calculatrice (conseil Texas Instrument "collège plus"). Vous pouvez récupérer une calculatrice "collège" plus ancienne ou d'une autre marque, par exemple d'un grand frère ou d'une cousine partis au lycée... A la rentrée, nous vérifierons qu'elle convient</p>	<p>Pour tous les niveaux : Un cahier 24x32 (Très grand format) grands carreaux 96 page Attention : Pas de cahier "sciences" avec feuilles blanches intercalées</p>	<p>6ème : Une pochette de feuilles canson 24x32cm 224g Un cahier travaux pratiques grand format 24x32, à grand carreaux Deux crayons à papier (un HB et un 2B) Un rouleau de scotch Peinture 3 couleurs primaires + 1 tube noir + blanc Un chiffon</p> <p>5ème, 4ème et 3ème : rapporter le cahier d'arts plastique de l'année précédente et compléter le matériel manquant (papier, peinture, chiffon etc...)</p>	

Remarques : Les correcteurs de type "blanc liquide" sont à éviter.

Dans un souci d'économie, il vous est conseillé de poursuivre l'usage des cahiers de l'année précédente lorsque c'est possible.